

COMMISSION LABORROUTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 novembre 2024

[Exclusivement en présentiel]

Participants et personnes excusées.

NOM – PRÉNOM	ENTREPRISE	PARTICIPERA		Présentiel ou visio
		Oui	Non	
Éric BLANC	EIFFAGE TP	X		Présentiel
Jerome WEYD	IDRRIM	X		Présentiel
Sophie DECREUSE	UNPG	X		Présentiel
Jean DUBOIS	IDRRIM	X		Présentiel
Claude GIORGI	Routes de France	X		Présentiel
Jean-François LE PARC	GINGER	X		Présentiel
Bernard LOMBARDI (représente JM Michou)	EUROBITUME	X		Visio
Sandrine MARNAC	CD 31	X		Présentiel
Michel KAZ	CG du Calvados	X		Présentiel
Christophe PRIEZ	COLAS		X	
Cyrile SOME	CEREMA	X		Visio
Olivier WATERBLEZ	EUROVIA		X	
Michel WILLEM	LE FOLL		X	
Brice DELAPORTE	EUROBITUME		X	
Geraldine PIOT	CEREMA	X		Visio

Laurent BRIAND	EXPERT	X		Présentiel
Jacky CAHOUR	EXPERT	X		Visio
Denis GAY	EXPERT			
André PANIS	EXPERT	X		Présentiel
Damien PILET	EXPERT	X		Présentiel
Nicolas PIRIH	EXPERT	X		Présentiel
Julien SENDRA THOMAS	EXPERT	X		Présentiel
Philippe CHIFLET	EXPERT	X		Visio
Exaucée Elie MPINGI qui remplace Anaïs FERMINE		X		Présentiel

1. Tour de table

Participation en présentiel forte lors de cette commission avec 4 participants à distance permettant une représentation en nombre de l'ensemble des collègues représentatifs du COQC et une participation plus active de tous.

L'agrément LABOROUTE® garde son attractivité avec l'examen d'un nouveau dossier pour cette commission.

A noter également, la deuxième phase d'évaluation de Philippe CHIFFLET qui devrait rejoindre le collège des auditeurs pour la commission de mai 2025.

2. Information préalable

- L'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 du COQC a eu lieu **le 06 décembre 2024** et a concerné les deux processus « EAPIC » et « Laboroute ». Aucune remarque ni non-conformité n'a été émise et le certificat renouvelé sans problème. Ceci reconnaît le travail réalisé au sein du COQC et de la commission !

La prochaine réunion de la commission Laboroute a été arrêtée au jeudi 22 mai 2024
Elle sera, comme de coutume, précédée d'une réunion DAN la veille et suivie le lendemain de la réunion du COQC.

Pour information, une **réunion DAN** exceptionnelle s'est tenue le 17 janvier 2025 pour finaliser les méthodes d'essais officielles Laboroute qui seront diffusées lors de la journée des clubs laboratoires en février 2025, la veille des JTR.

3. Approbation du CR de la commission de mai 2024

Le CR est approuvé ; il sera mis sur le site IDRRIM : action Exaucée MPINGI

4. Impact crise COVID 19

Non applicable.

5. Bilan du suivi des actions engagées lors de la commission de mai 2024

- Modalités d'audit des grandes structures :
Mis en pratique à parti de novembre 2023, ces nouvelles modalités semblent rentrées dans les mœurs et de nouveaux audits ont pu continuer à être réalisés de cette manière à l'occasion de cette commission.
- Concernant le dossier 13-121, la commission terminera le cycle de 3 années commencé selon les engagements pris mais le laboratoire devra pour son prochain cycle d'audit se conformer au référentiel.
- Corps d'auditeurs LABOROUTE : Candidature de Philippe CHIFFLET, basé à la Réunion, ancien Directeur Technique COLAS dans les pays de l'Europe de l'Est. Suite de l'évaluation entamée au mois de mai dernier avec l'audit comme auditeur principal sur le dossier 21-148 (EC Ingénierie).
- Les autres points liés au management du système Qualité Laboroute sont explicités plus loin dans le document au paragraphe dédié.
- Les autres points liés au groupe DAN sont explicités plus loin dans le document, dans le paragraphe dédié.

6. Dossiers suspendus en mai 2024

- **93-06** – VCSP Grand-Ouest - Auditeur Julien SENDRA THOMAS :

Le laboratoire avait vu son agrément suspendu (à l'exception du domaine « liants hydrocarbonés » sous accréditation COFRAC) à la commission du mois de mai car aucune date d'audit n'avait pu être arrêtée alors. L'audit a pu se tenir finalement à la rentrée et tous les constats non-critiques relevés ont été levés avant la commission.

Sur les 4 écarts critiques, 2 restaient à lever au jour de la commission. Bon de commandes sur matériel à ES et sur le dosage en liant et granulats des enduits. Les bons de commande ont pu être transmis et les écarts levés.

La liste des essais a été mise à jour par l'auditeur et l'agrément envoyé au laboratoire le 21 décembre dernier.

- **13-125** – RINCENT BTP – Auditeur André PANIS

Pas de nouvelles du laboratoire, toujours pas prêt à accueillir un audit.

L'agrément **est toujours suspendu** et le laboratoire n'apparaît plus dans la liste mise en ligne sur le site de l'IDRRIM.

A noter que la suspension ne peut s'étendre au-delà de 2 années et qu'à fin 2025, le laboratoire devra renouveler un dossier de demande si la suspension ne peut être levée d'ici là.

- **04-68** – Conseil Départemental de la Somme – Auditeur Laurent BRIAND

L'audit du mois de mai avait mis en évidence les manques d'un CR de revue de direction et la non-tenue d'audits internes. Les documents ont pu être fournis courant septembre à l'auditeur qui les a transmis à la commission.

L'agrément est attribué au laboratoire avec son ancien numéro après demande insistante du conseil départemental.

La tenue d'un audit interne cet année sera bien regardée en novembre 2025 lors de la validation 1 du dossier.

7. Audits Grands Périmètres (nouvelles dispositions du référentiel Laboroute®).

- **13-119** – COLAS Bretagne Pays de la Loire – Auditeur : Jacky CAHOUR

Tous les domaines sauf celui des bétons sont représentés dans l'agrément.

Implication assez remarquable du management et des techniciens.

Excellente impression.

Ensemble des écarts levés en 15 jours.

Ecart critique sur la ME 08-02 (électrodensimètre) à propos du calibrage des mesures. L'essai est retiré de la liste LABOROUTE®.

Agrément reconduit avec nouvelle liste à jour (Mail du 20/12/2024)

- **08-85** – Eiffage Ile de France – Centre -Ouest

Décision du laboratoire de passer suivant les nouvelles dispositions du référentiel et de passer en revue l'ensemble du périmètre sur les 3 années

Grand périmètre déjà audité au mois de novembre dernier.

L'audit de suivi 2 aurait se dérouler en novembre 2024 mai a été **anticipé** à la demande du laboratoire.

La troisième phase de l'audit se déroulera en novembre 2025.

16 fiches ont été ouvertes par l'auditeur dont 9 critiques (beaucoup au niveau métrologique).

L'ensemble des écarts critiques ont été levés. Le suivi des écarts non-critiques a quand même été évalué pour la commission de novembre 2024 et **l'agrément reconduit alors.**

8. Nouvelles demandes d'agrément LABOROUTE®

Deux nouveaux laboratoires ont fait une demande d'agrément à l'occasion de cette nouvelle commission.

- **SILYS** – Auditeur André PANIS

Nouveau laboratoire spécialisé dans les bétons. Situé près de Montpellier, dans l'Hérault. 3 domaines demandés (bétons, granulats et essais in-situ).

Système encore très jeune et peu mature malgré une compétence technique certaine.

La commission a décidé de **ne pas donner l'agrément au laboratoire**

L'élément principal de la décision prise, porte sur les deux seuls essais du domaine 8 qui ne sont pas recevables car la liste des essais et les rapports d'essais font référence à la norme correspondante sans la respecter.

En conséquence, le nombre de domaines passe de 3 (4, 5 et 8) à 2 (4 et 5), ce qui ne permet pas au laboratoire de présenter valablement à la demande d'agrément une liste des essais avec 3 domaines

Le laboratoire doit faire connaître à l'auditeur sa décision de repasser à la prochaine commission de mai 2025 et réfléchir aux dispositions à prendre pour pouvoir présenter un nombre d'essais suffisant dans 3 domaines afin de répondre aux critères Laboroute®.

- Laboratoire **URANO** – Auditeur André PANIS

Groupe de travaux publics régional.

Laboratoire dynamique. A leur demande, l'audit a été réalisé au mois de juillet.

11 écarts ont été relevés dont 3 critiques qui ont été levés.

- L'audit interne est programmé et rapport effectivement réceptionné par l'auditeur le 13/12
- Le CR de revue de direction a été complété
- Les tamis vérifiés par SAULAS avec constats de vérification rattachés au COFRAC.

L'agrément a été accordé et transmis au laboratoire le 03/01/2025 sous le **numéro 24-153**.

9. Reconductions premier semestre 2024

14 reconductions au total (hors grands périmètres).

- **08-87**: Ginger CEBTP – Auditeur : Denis GAY

9 non-conformités détectées et levées au 31 décembre 2024 (mail de l'auditeur).

Le point le plus bloquant est le fait que le laboratoire déménage en cette fin d'année.

Aussi il a été décidé par la commission de réaliser un audit « technique » de 0,5 jours au mois de **novembre**

2025 en complément de la V1 pour s'assurer de la bonne adéquation des locaux avec la réalisation des essais.

Le laboratoire a été averti et a donné son accord. (Mail du 24/11/2024).

Avis favorable de la commission. **Agrément reconduit**.

- **08-91** : RIBALT TP (Guyane) – Auditeur Julien SENDRA-THOMAS

Le laboratoire n'a pas été audité avant la commission. Tout comme le laboratoire EIFFAGE Guyane par faute de créneaux disponibles.

L'audit a pu se dérouler le 05 décembre 2024 sur place et a fait bien sur l'objet d'un rapport.

Une « mini » commission s'est tenue le 18 décembre 2024 en présence d'Éric BLANC (Responsable Qualité COQC), de Jean-François LEPARC (Représentant du collège ingénierie), Julien SENDRA THOMAS (l'auditeur) et moi-même.

8 constats ont été relevés dont 1 critique (vérification de la sonde de température de la balance dessicatrice pour la teneur en eau des émulsions). L'essai a été retiré de la liste. Cette dernière modifiée et mise à jour.

L'agrément a été **reconduit** (mail du 20/12/2024).

- **11-106** : EIFFAGE Infra Guyane – Auditeur Julien SENDRA-THOMAS

Même cas que précédemment.

L'audit a pu se tenir sur place en décembre et a bien sûr également fait l'objet d'un rapport.

7 écarts dont 4 critiques ont été relevés (principalement métrologique. Appareils vérifiés depuis...bains etc...). Tous les constats levés au 17/12 prouvent à l'appui.

Une « mini » commission s'est tenue le 18 décembre 2024 en présence d'Éric BLANC (Responsable Qualité COQC), de Jean-François LEPARC (Représentant du collège ingénierie), Julien SENDRA THOMAS (l'auditeur) et moi-même.

L'agrément est **reconduit** (mail du 20/12/2024).

- **09-96** : VCSP DTE Sud à Baillargues (34). Auditeur Jacky CAHOUR

Audit réalisé les 29 et 30 octobre.

12 constats relevés mais tous non-critiques.

La commission donne un **avis très favorable**.

L'agrément **est reconduit** (mail du 20/12/2024).

- **12-110** : NEXTROAD – Auditeur : Denis GAY

11 constats dont 2 critiques : Pas d'enquête de satisfaction ni de synthèse des EIL.

Les 2 écarts critiques ont été traités avec un taux de retour de 80% pour la nouvelle enquête et des EIL fait avec VCSP la semaine précédant la commission.

L'agrément a **été reconduit** (mail du 20/12/2024) .

- **12-111** : NEXTROAD Sud-Ouest - Auditeur Nicolas PIRIH

Changements dans la direction du laboratoire.

15 non-conformités relevés dont 2 critiques.

- Etuvage des enrobés supérieur à 4h en contradiction avec la dérogation 1A
- Préparation de la solution de bleu.

Dans les 2 cas, l'étude d'antériorité demandée par l'auditeur sur la validité des essais a été réalisée (mail du 20/12 de l'auditeur).

Avis favorable de la commission.

Agrément renouvelé. Mail du 08/01/2025.

- **15-127** : Colas CORE CENTER à Magny-les-Hameaux (78) – Auditeur Damien PILET

Nouvelle appellation du laboratoire et changement d'organisation.

La partie « ECOLIANTS » n'est plus sous accréditation COFRAC.

Cependant excellente impression avec une gestion métrologique remarquable.

7 écarts relevés lors de l'audit dont 2 critiques à lever au jour de la commission :

- Métrologie des tamis cylindriques
- Volume des moules Proctor

Tous levés au 19 décembre 2024 (mail de l'auditeur).

Reconduction de l'agrément. Mail du 23/12/2024.

- **15-129** – NEXTROAD Rhone-Alpes – Auditeur André PANIS

Petit laboratoire de 9 personnes. ½ journée d'audit supplémentaire en Visio pour l'évaluation du système qualité.

35 essais.

10 écarts relevés dont 4 critiques.

Pas de réponses au jour de la commission. Mail de l'auditeur le 19/12 approuvant la levée des écarts critiques et la levée des réserves.

Avis favorable de la commission.

Agrément reconduit – Mail du 23/12/2024

- **15-130** – Laboratoire GEOS – Auditeur Nicolas PIRIH

Très grand laboratoire. Budget métrologie de plus de 140 keuros par an !

Nombre d'essais réalisés très important. Un côté un peu « usine » à essais.

14 écarts relevés dont 3 critiques. Les 3 écarts critiques ont été levés par l'auditeur le 20/12/2024.

Agrément reconduit – Mail du 08/01/2025.

- **15-131** – NEXTROAD Engineering Méditerranée – Auditeur Laurent BRIAND

9 écarts relevés dont 3 critiques :

- Analyse des essais d'inter comparaison : soldée au jour de la commission
- Pas de compétence sur l'essai NF P 98241-1 : réalisation d'essais croisés. Soldée au jour de la commission.
- EMT sur les tolérances des tamis métalliques. Soldée.

Ajout du site de Narbonne à l'agrément. Audit technique réalisé par l'auditeur le 03/12/2024.

Agrément reconduit et mis à jour (mail du 20/12/2024).

- **16-135** – Laboratoires Central COLAS Casablanca – Auditeur Damien PILET

Laboratoire de 9 personnes réalisant 45 essais. Suppression de toutes les dérogations en cours pour passage au COFRAC l'an prochain.

Difficulté en métrologie en l'absence d'Ecoliants.

6 constats dont 1 critiques. Personnel très réactif et 11 jours après l'audit, l'ensemble des constats étaient levés.

Agrément reconduit (mail du 20/12/2024).

- **18-140** – Laboratoires GROLLEMUND – Auditeur Jacky CAHOUR

Impression mitigée. Pas de responsable qualité. Fonctionnement difficile.

Du coup le suivi du système documentaire est limité.

Les compétences des techniciens sont inférieures à 1 an pour 4 d'entre eux.

11 écarts relevés dont 2 critiques :

- Pas de RDD : Effectuée depuis le 25/11 et CR fourni.
- Socle non-conforme pour l'essai PROCTOR. Reconstitué depuis.

Embauches en cours d'un responsable qualité et technicien supplémentaire.

Agrément reconduit (mail du 03/01/2025) mais **vigilance en V1** sur les moyens humains et les embauches prévues.

- **93-13** – VCSP DTE Sud – Auditeur André PANIS

Sites de Bouc Bel Air, Aix et Istres.
15 personnes. Beaucoup d'essais.
Domaine 3 sur les ESU retiré.

19 constats dont 7 non-conformes (dérogations non démontrées, oubliées, mal notées, 2 décimales sur la TL, EMT sur balances non conformes en attente des bons de commande...).

Ensemble des écarts levés au 19/12 (mail de l'auditeur).

Agrément reconduit. Mail du 20/12/2024.

- **21-148** – EC Ingénierie – Auditeur Philippe CHIFFLET (en évaluation 2) avec Laurent BRIAND

Petit laboratoire de 5 personnes. 3 domaines. 15 essais.
Souhaite incorporer le FWD mais en attendant la mise au point d'une méthode nationale (groupe de travail Routes de France) la commission a décidé de ne pas livrer d'agrément sur cet essais (idem UNIBOX). Cf paragraphe consacré au groupe DAN ci-après.

10 écarts relevés de 4 critiques :

- Evaluation des fournisseurs (levée au jour de la commission)
- Commandes en sous-traitance de prestations métrologiques (formation métrologue programmée)
- Planéité de balances (levée au jour de la commission).
- Formalisme sur certains rapports d'essais (demande de modification du logiciel d'édition faite)

L'agrément est reconduit. Mail du 03/01/2025.

Concernant l'évaluation de Philippe CHIFFLET comme auditeur, Laurent BRIAND donne son accord et reconnaît la compétence du nouvel auditeur. A la lecture du rapport, quelques coquilles sont néanmoins relevées (numéro d'agrément notamment). Un nouveau rapport a été renvoyé par mail au 19/12. Monsieur Philippe CHIFFLET **intègre le corps des auditeurs LABOROUTE®.**

10. Validations premier semestre 2024

Remarques générales :

Examen systématique des documents suivants :

- CR de RDD
- CR Audit Interne
- Mise à jour des essais et du matériel associé
- Réalisation et exploitation de campagnes d'essais croisés.

Tous reconduits après plusieurs demandes parfois. Mais tous les documents ont été disponibles avant la commission, permettant de valider l'ensemble des dossiers.

A/ VALIDATION 1 : 15 dossiers

- 93-03 GRACCHUS
- 93-08 VC SP ROUT FRANCE
- 98-49 LABORATOIRE CBTP
- 00-61 LABORATOIRE ROUTES ET MATERIAUX
- 04-66 EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST
- 08-84 G.T.O.I SERVICE TECHNIQUE ET LABORATOIRE
- 08-85 EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE OUEST
- 08-86 EIFFAGE ROUTE NORD EST
- 11-104 LABORATOIRE COLAS MAYOTTE
- 13-124 HERCYNIA
- 14-126 LABINFRA
- 20-145 SIORAT
- 23-150 PÔLE ETUDES ET CONTRÔLES DE LABORATOIRE
- 23-151 GRANULAB
- 23-152 LABORATOIRE SOIS ROUTES GINGER CEBTP
-

Tous reconduits.

B/ VALIDATION 2 : 10 dossiers

- 93-11 EIFFAGE INFRASTRUCTURE GD
- 93-12 VINCI CONSTRUCTION
- 01-48 EIFFAGE INFRASTRUCTURE
- 10-98 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COTE D'OR
(13-121 COLAS SUD EST) *
- 13-122 COLAS TERRITOIRE NORD EST
- 13-123 LABOTECH
- 16-134 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE**
- 19-144 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER
- 22-149 LABORATOIRE DE BLANGY-SUR-BRESLE

Tous reconduits.

* A noter le passage du dossier 13-121 en validation V2 en mai 2025...Cas particulier d'un dossier grand périmètre avec Audits en présentiel en 2023 et 2024 puis audit documentaire en 2025. Ce dossier a été évoqué lors de la commission et sort des modalités décrites dans le référentiel. Pour ne pas se contredire avec le client, on ira au bout du cycle mais pour les cycles suivants, le laboratoire sera notifié soit de revenir au processus habituel, soit de réaliser des audits en présentiel tous les ans par cycle de 3 ans.

**Le laboratoire de Haute-Savoie a demandé pour des raisons d'organisation interne à passer lors de la commission du premier semestre. Aussi, son audit de renouvellement initialement prévu en novembre 2025 sera avancé pour la prochaine commission de mai 2025.

En synthèse des audits de ce semestre, plusieurs points d'attention sont partagés :

- L'intégration du nouveau référentiel a été bien perçue par les laboratoires et déjà plusieurs laboratoires régionaux de grands groupes routiers ont fait le choix de se faire auditer suivant cette nouvelle possibilité.
- Cependant, il faut être plus rigoureux sur les « règles à respecter ». Le référentiel ne donne pour l'instant la possibilité pour les grands périmètres soit de garder l'ancien système, soit de passer sur des audits étalés sur les 3 années de la durée de l'agrément. Pour certains laboratoires, on est passé sur un système hybride

avec des audits en présentiel étalés sur 2 ans et une audit documentaire sur la troisième année. Cela n'est pas satisfaisant en soi.

- Également, bien préciser les règles de levées des écarts critiques et non-critiques. Les commissions se déroulent au moins 1 mois avant le terme des agréments. Les laboratoires ont donc au minimum **1 mois** pour apporter des réponses satisfaisantes et lever d'éventuels **écarts critiques**. Au-delà, l'agrément sera suspendu (ou bien l'essai, ou bien le domaine, suivant les cas). Pour les **écarts non-critiques**, l'agrément est délivré mais c'est à l'auditeur de s'assurer pour la commission suivante (**6mois après**) que la mise en œuvre des actions a bien été réalisée et est efficace.

Une mise à jour du référentiel LABORROUTE® a été rédigée par Eric BLANC et mis en ligne sur le site internet de l'IDRRIM (**Version du 15/11/2024**), précisant notamment les modalités de levées des écarts critiques et non-critiques.

- Les dérogations Laboroute® sont de mieux en mieux intégrées dans les listes des essais présentées par les laboratoires candidats. Le tableau DAN a été actualisé la veille de la commission et de nouvelles dérogations vont être incorporées pour donner suite cette réunion.
- Le laboratoire ECI (agrément n° 21-148) a fait la demande d'inclure l'essai FWD dans son périmètre d'agrément. La position de la commission et notamment du groupe DAN est dans un souci de cohérence avec la suppression des MEI, d'attendre la rédaction de méthodes d'essais sur le FWD et l'Unibox
- L'agrément LABORROUTE® reste et demeure très attractif pour les laboratoires souhaitant faire reconnaître leurs compétences dans le domaine routier. Un nouveau laboratoire a fait une demande d'agrément lors de cette commission et l'a obtenu (URANO, **agrément 24-153**).
- Cette reconnaissance et ce « sérieux » accordé à l'agrément LABORROUTE® se retranscrit également dans la décision d'accorder ou de suspendre parfois l'agrément. Ceci a été le cas pour deux laboratoires lors de cette commission (nouvelle demande toujours refusée et une suspension toujours en cours).

11. Point sur les « Difficultés d'application des normes »

Plusieurs réunions du groupe DAN se sont déroulées ces derniers mois afin de mettre à jours la liste des dérogations et finaliser le travail de rédaction de méthodes d'essai officielles.

- Les 08 novembre 2024 et 24 janvier 2025 pour la mise à jour des dérogations
- Les 08 novembre et 17 janvier pour finaliser les méthodes d'essais.

Nouveau tableau DAN en date du 04 février 2025. Sera présenté lors la journée des clubs laboratoire le 04 février prochain et mis en ligne dans la foulée.

- Correction de la dérogation 1G sur la notion de quantité d'échantillon à prélever (avec démonstration)
- Création d'une nouvelle dérogation 1V sur la possibilité de prélever l'ensemble de la quantité d'échantillon d'enrobés du même côté de la benne du camion ou du finisseur (pour des questions de sécurité).
- Dérogation 7F à incorporer dans la liste des essais 17892-4 et 17542-3
- Dérogation 5A (séchage à masse constante) à incorporer sur de nombreux essais granulats
- Dérogation 1W : Teneur en eau sur les mélanges. La méthode appliquée sur le EN 1097-5 s'applique également.

En parallèle à ce nouveau tableau DAN, la liste des essais LABOROUTE® a également été mise à jour pour inclure les nouvelles modifications explicitées plus haut (en date du 04 février 2025 et mise en ligne dans la foulée).

Poursuite du travail réalisé par le Groupe DAN un objectif de supprimer toutes les MEI à fin 2024

Ce travail a commencé au premier trimestre 2024 et le contexte explicité dans le dernier compte-rendu de la commission du mois de mai 2024.

Après tout à travail d'analyse et de discussion sur le fait notamment de ne garder dans l'agrément que des méthodes reconnues pour attester de la conformité d'un produit ou d'un chantier auprès d'un client, les méthodes d'essais suivantes ont été retenues :

Tout ce préambule pour finalement arriver sur la liste suivante de méthodes d'essai à rédiger d'ici la fin de l'année :

- ~~NF EN 12697-36~~ : Mesure de l'épaisseur d'une couche de chaussée par carottage
- **Dosage en liant hydraulique** : Essai à la bêche
- **Granulométrie laser des émulsions**
- ~~Calibrage et vérification d'une centrale.~~
- **Correction de la teneur en eau lors de la mesure réalisées au gamma densimètre**
- **Granulométrie avec appareillage PORTAMETRICS® (rédaction d'une dérogation avec démonstration sur les essais 13383-2 et 933-1 en cours).**

Les nouvelles méthodes d'essais ont été finalisées par les membres du groupe DAN.
On a ainsi officiellement 3 nouvelles méthodes :

- ME 06-01 : Granulométrie laser d'une émulsion de bitume
- ME 08-03 : Correction de la teneur en eau au gamma densimètre
- ME 08-04 : Dosage en liant hydraulique – Essai à la bêche.

Ces méthodes d'essais seront présentées lors de journée des clubs laboratoire le 04 février prochain et diffusées dans la foulée.

Concernant la rédaction d'une méthode sur les essais de portance à la plaque (NF P94-117-1 et NF P94-117-3), nous sommes bloqués car nous n'avons pas les données nécessaires pour pouvoir « déroger » de manière pertinente aux normes. La campagne d'essais qui permettrait de construire un plan d'expérience et d'évaluer l'influence des différents paramètres a été chiffrée à plus de 180 000 euros et personne n'est vraiment décidé à payer...aussi le sujet a été mis pour l'instant en sommeil.

Pour avancer, le groupe DAN souhaite rediscuter de ce point avec les clubs régionaux en discutant sur la possibilité de réaliser une campagne d'essai maîtrisée. Également de proposer éventuellement une dérogation sur les distances comprises entre 90 et 120 cm.

Concernant la rédaction de méthodes sur le FWD et l'Unibox afin d'accompagner le développement du nouveau domaine 9 : « Auscultation de chaussées » nous avons décidé :

- De nous rapprocher du « Club UNIBOX » animé par l'UGE
- De participer au groupe de travail animé par Henri PEJOUAN de Routes de France pour le FWD.

Les méthodes d'essais devraient voir le jour au cours de l'année 2025.

En attendant la position à prendre concernant l'agrément de ces 2 essais est encore en réflexion et la décision des instances dirigeantes du COQC sera communiquée le 04 février prochain également.

Mise à jour du 31 janvier : La promotion du domaine 9 « Auscultation de chaussées » est une des priorités du COQC à travers l'agrément Laboroute. Aussi, même si pour les 8 premiers domaines, la position des supprimer les MEI reste affirmer et sera annoncée à la journée des clubs laboratoire, la position est différente sur le domaine 9.

Les groupes de travail UGE sur l'**Unibox** et Routes de France sur le **FWD** devraient aboutir à des méthodes acceptées par la profession d'ici la fin de cette année. **Aussi, pour ces deux essais, il restera toléré d'utiliser des méthodes « internes » s'inspirant des notices des constructeurs et des méthodes de pays étrangers type ASTM.**

12. Qualité / Divers

- **Certification ISO 9001 du COSC.**

L'audit de renouvellement du référentiel ISO 9001 pour les activités EAPIC et LABORROUTE® du COQC s'est déroulé **le 06 décembre dernier**. Tout s'est bien déroulé puisqu'aucun écart ou remarque n'a été émis par l'auditeur. Ceci valide la cohérence de notre démarche depuis la définition des objectifs établis lors de la revue de direction du COQC jusqu'à leur mise en œuvre par la commission.

- Mise à jour du référentiel en date du 15/11/2024 pour bien préciser le traitement des écarts critiques et non-critiques.

- **Enquête de satisfaction Laboroute (en cours avec IDRRIM)**

Envoi d'une enquête de satisfaction début février 2024 : Résultats très favorables. Une analyse a été présentée à commission de novembre.

- **Portée Qualification Laboroute (en cours avec IDRRIM)**

Un travail de collaboration important avec l'IDRRIM a permis de compléter les informations disponibles sur le site internet et d'afficher maintenant **les domaines** pour lesquels les laboratoires sont agréés. Les décisions prises par la commission sont retranscrites en temps réel par l'IDRRIM et permet d'avoir à chaque instant un état des lieux des laboratoires agréés ou suspendus.



Laboratoires agréés [Juin 2024]



N° Agrément	Entité	Domaine								
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
93-03	LABORATOIRE GRACCHUS	x	x	x	x	x	x	x	x	x
93-06	LABORATOIRE EUROVIA MANAGEMENT SNC - Direction technique et expertise centre ouest							x		
93-08	LABORATOIRE VCSP ÎLE-DE-France	x	x	x	x	x	x	x	x	
93-11	EIFFAGE INFRASTRUCTURES GD	x				x	x			
93-12	EUROVIA MANAGEMENT - CENTRE DE RECHERCHE MERIGNAC	x	x		x	x	x			

- Pour la commission de mai 2025, il est prévu de compléter le tableau ci-dessus avec les sites et antennes concernées par chaque agrément.
- **Validation de Mr Philippe CHIFFLET comme nouvel auditeur (cf. dossier 21-148, EC Ingénierie).**

LA DATE DE LA PROCHAINE COMMISSION A ETE FIXEE **AU JEUDI 22 mai 2025**

Rédigé par le Secrétaire Général Laboroute, C. Giorgi le 28 janvier 2025 complété le 31.01.2025 suite à la clarification du COQC sur les méthodes d'essais du domaine 9.